



Captation salaire par mère enfant majeur

Par **Louka**, le **10/12/2023** à **12:16**

BONJOUR (formule de politesse SVP).

Je suis majeur et je travaille ma mère me confisqué ma CB et m'empêche d'accéder à mon compte. Je ne peux rien dépenser elle garde tout pour elle alors qu'elle a un revenu.

Elle refuse que je lui donne seulement une part de mon salaire. Que faire. Puis je porter plainte.?

Par **Marck.ESP**, le **10/12/2023** à **12:26**

Bonjour et bienvenue

Vous ne pouvez porter plainte aussi facilement dans le cadre familial.

Il serait préférable d'ouvrir votre propre compte vous même et sans lui donner de procuration.

Par **yapasdequoi**, le **10/12/2023** à **14:11**

Bonjour,

Ouvrez un compte dans une autre banque et ne donnez procuration à personne. Gardez cachés votre carte bancaire et vos codes secrets. Et prévenez votre employeur de votre nouveau RIB.

Rendez-vous à l'agence : déclarez la CB perdue ou volée et faites opposition. Supprimez la procuration.

Dès que votre employeur a pris en compte le nouveau RIB et que les paiements en attente sont soldés, vous demanderez la fermeture du compte litigieux.